

2 octobre 2007

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

<p style="text-align: center;">BULL (Eurolist)</p>

Par courrier du 28 septembre 2007, la société Richelieu Finance Gestion Privée (6 avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds communs de placement dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 26 septembre 2007, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société BULL et détenir 4 859 285 actions BULL représentant autant de droits de vote, soit 5,02% du capital et des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions BULL sur le marché.

(1) Sur la base d'un capital composé, au 1^{er} janvier 2007, de 96 786 397 actions représentant autant de droits de vote.